INITIATIVES



LA NEWSLETTER DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE DÉDIÉE AUX COORDINATIONS HOSPITALIÈRES PRENANT EN CHARGE LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS





QUESTIONS À...



Anne Courrèges, Directrice générale de l'Agence de la biomédecine

Lire la suite



SUR LE TERRAIN

Le score cœur en France : une première mondiale !

Lire la suite



VOTRE AVIS EST IMPORTANT!

Afin que cette newsletter réponde au mieux à vos attentes, merci de prendre quelques instants pour répondre à ces quelques questions.

<u>Cliquez ici.</u>

Toutes les brochures de l'Agence de la biomédecine sont disponibles au téléchargement et à la commande *via* <u>ce lien.</u>





Questions à...

Sur le terrain

En bref

ACTUALITÉS

DERNIÈRE CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION SUR LE DON DE REIN DE SON VIVANT : DÉCOUVREZ L'HISTOIRE DE GIL ET SYLVAIN

À l'occasion de la campagne annuelle de sensibilisation au don de rein de son vivant d'octobre 2018, l'Agence de la biomédecine a choisi d'illustrer l'efficacité de ce don à travers le témoignage de 2 frères.

On observe une augmentation des personnes en attente d'une greffe de rein, elle a été de 21,5 % en cinq ans. Afin d'y répondre au mieux, l'Agence de la biomédecine veille à développer toutes les sources de greffons. La greffe rénale à partir d'un donneur vivant est justement une possibilité thérapeutique qualitative et efficace pour la personne malade et fiable pour le donneur. Malgré une activité croissante, ce type de greffe ne représente encore qu'une petite partie des greffes de reins. En effet, en 2017, 3 782 greffes de reins ont été réalisées, dont 611 à partir d'un don d'un proche.

La campagne 2018 sur le don de rein du vivant, a été une fois encore, l'occasion de faire connaître cette possibilité thérapeutique au plus grand nombre et notamment à l'entourage des personnes souffrant d'insuffisance rénale terminale. Elle a aussi permis de rappeler que la greffe rénale, lorsqu'elle est possible, reste la meilleure option thérapeutique pour l'insuffisance rénale chronique, permettant de restituer toutes les fonctions rénales, d'améliorer la qualité et l'espérance de vie.

Pour cette nouvelle édition, un documentaire en deux parties réalisé par loanis Nuguet, nous fait suivre le destin croisé de deux frères Gil et Sylvain, qui relèvent, chacun à leur manière le défi du don et de la greffe. À travers leurs mots, leurs vécus, ils nous offrent des points de vue complémentaires d'un donneur et d'un receveur. Pour cette campagne, l'Agence de la biomédecine a souhaité privilégier, au-delà de l'opération, l'expérience humaine des personnes greffées et s'attacher à leurs parcours et aspirations. Ces deux films ont été diffusés sur Internet et relayés sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site dondorganes.fr.

Pour visualiser les films, <u>cliquez sur ce lien.</u>



Un programme de 10 chroniques a été proposé aux radios nationales et régionales, afin de compléter la campagne de sensibilisation. À travers une série d'interviews de professionnels de santé et de témoignages de donneurs et receveurs, ce programme intitulé « le don de rein de son vivant : et si on en parlait ? » aborde sujet de manière transversale.

Pour écouter les chroniques, <u>cliquez sur ce lien.</u>

Comme chaque année, des brochures pédagogiques ont été mises à disposition des patients, de leur entourage et des professionnels de santé *via* les centres de dialyse, les néphrologues, les associations de patients. Elles sont disponibles sur le site internet de l'Agence de la biomédecine ou en téléchargement en <u>cliquant sur ce lien</u>.



Questions à...

Sur le terrain

En bref

QUESTIONS À...

Anne Courrèges, Directrice générale de l'Agence de la biomédecine



VOUS AVEZ RÉCEMMENT ANNONCÉ À VOS PARTENAIRES, PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET ASSOCIATIONS, UNE BAISSE DE L'ACTIVITÉ DE PRÉLÈVEMENT ET GREFFES D'ORGANES, QU'EN EST-IL ?

Pour les premiers mois de l'année 2018, l'Agence de la biomédecine a constaté que l'activité de prélèvement et de greffe d'organes avait atteint un plateau. Pour certains mois et dans certaines régions une baisse d'activité a pu même être constatée, alors même qu'il n'y avait pas d'augmentation du taux de refus. En France, on enregistre 6 à 7 % de prélèvement en moins, à ce jour, par rapport à la même période l'année dernière.

QUELS ÉLÉMENTS POURRAIENT EXPLIQUER CETTE SITUATION ?

Plusieurs hypothèses sont actuellement évoquées. D'une part, le don post-mortem par mort encéphalique sans contre-indication médicale est une situation rare et représente 1 % des décès. À ce titre, on observe notamment en 2018, une baisse de la mortalité routière ou après accident vasculaire cérébral.

D'autre part, le fait de donner ses organes après sa mort nécessite la mobilisation de toute la chaîne du prélèvement au don, impliquant la réalisation de nombreux examens, la disponibilité des équipes, du bloc opératoire... Toute une chaîne de professionnels, d'experts, pouvant être mise en difficulté dans les périodes compliquées à l'hôpital, comme ce fut le cas lors de l'épidémie de grippe en début d'année mais aussi lors de périodes de surcharge d'activité.

COMMENT L'AGENCE PEUT-ELLE ACCOMPAGNER CETTE BAISSE D'ACTIVITÉ ?

L'Agence de la biomédecine veille, depuis plusieurs années, à développer les différentes sources de don. La majorité des prélèvements d'organes est réalisée sur des donneurs décédés en état de mort encéphalique. En 2006, l'activité de prélèvement sur donneurs décédés après arrêt circulatoire a été rendue possible. En 2014, elle a été élargie aux personnes décédées suite à un arrêt ou une limitation des thérapeutiques actives. Ce prélèvement concerne pour l'instant uniquement les reins, le foie et les poumons et devrait prochainement s'étendre au pancréas.

Afin de soutenir l'activité du don, quelle que soit la source de greffons, et pour sensibiliser la population dans son ensemble à cette thématique, l'Agence a renforcé son plan de communication classique de l'automne. La campagne sur le don du vivant s'est construite autour d'un documentaire en deux parties, retraçant le vécu de deux frères. Il permet d'apporter, à travers de réels témoignages, des réponses aux questions que la population se pose, et ainsi de valoriser ce don spécifique et en montrer son efficacité.

En plus de cette campagne traditionnellement dédiée à la promotion du don du vivant, un second temps de communication sur le don post-mortem a ainsi eu lieu exceptionnellement à la fin du mois de novembre.

Cette communication dédiée à la promotion du don post-mortem, a consisté en une nouvelle diffusion, sur les grandes chaînes de télévision nationales du spot réalisé pour la campagne du 22 juin. Cela a été une nouvelle fois l'occasion de rappeler le sens du consentement présumé à travers le principe de solidarité sans qui la greffe est impossible, ainsi que le rôle clé des différents acteurs impliqués dans cette chaîne.

QUELS MESSAGES SOUHAITERIEZ-VOUS FAIRE PASSER AUPRÈS DES PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS DANS LA CHAÎNE DU DON À LA GREFFE ?

L'activité de prélèvement et de greffe est fragile. Elle nécessite une mobilisation constante de tous les professionnels de la chaîne du don à la greffe et l'intervention d'un très grand nombre d'expertises pour être menée à bien. En effet, tous les acteurs de la chaîne du recensement à la greffe jouent un rôle majeur, de l'empathie indispensable à l'accompagnement des familles, en passant par la biologie et la chirurgie. Grâce à l'engagement des professionnels de santé, actuellement en France, plus de 57 000 personnes vivent grâce à un organe greffé.



Questions à...

Sur le terrain

En bref

SUR LE TERRAIN

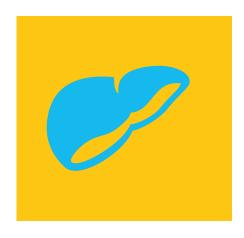
LE SCORE CŒUR EN FRANCE : UNE PREMIÈRE MONDIALE AU SERVICE DES PATIENTS !

L'Agence de la biomédecine, en collaboration avec tous les acteurs de la greffe et les associations, a développé en janvier 2018 un nouveau modèle de répartition des greffons cardiaques *via* un score. Il permet d'attribuer les greffons aux patients en attente de greffe de cœur en tenant compte du risque de décès des patients en liste d'attente et, pour la première fois, de la survie attendue du patient après la greffe.

L'attribution des greffons cardiaques reposait initialement exclusivement sur des recherches de compatibilité de groupe sanguin entre donneur et receveur d'abord à l'échelle locale, puis régionale et enfin nationale. En 2004, ce système s'est enrichi avec la prise en compte du risque de décès des personnes en attente de greffe, permettant ainsi aux médecins de donner une priorité nationale aux patients dont le pronostic vital était engagé.

Ce système présentait deux inconvénients majeurs : d'une part, il ne prenait pas en compte la survie attendue post-greffe et d'autre part, il ne permettait pas un appariement idéal entre donneur et receveur.

Ce nouveau système d'attribution des greffons offre toujours la possibilité de déclarer des patients en super-urgence afin de les greffer rapidement. Mais, il tient compte désormais du bénéfice apporté par la greffe, du meilleur appariement en âge, comme du trajet entre le lieu de prélèvement et de greffe. Il permet ainsi de mieux respecter les principes d'équité et d'éthique médicale. Le score cœur a bénéficié des expériences précédentes pour l'attribution des greffons hépatiques et rénaux.



Les greffons hépatiques étaient initialement attribués, en dehors des super-urgences, de façon séquentielle (recherche d'un receveur à l'échelle locale puis régionale et enfin nationale). En 2007, l'Agence de la biomédecine a adopté un score venant des Etats-Unis, fondé sur le risque individuel de décès auquel ont été ajoutés des critères de distance entre le lieu de prélèvement et le lieu de greffe. Cette répartition est désormais efficace, adoptée par la communauté médicale et soutenue par les associations.



Un premier score rein avait été mis en place entre 2004 et 2007 permettant d'organiser le système d'attribution des greffons. Initialement, il était attribué à une équipe de greffe rénale, pour ensuite l'être à un patient donné.

Le dernier score date de 2015. Il a pour objectif, grâce à une mutualisation des greffons plus importante sur le territoire, de diriger les greffons des donneurs jeunes vers les receveurs

jeunes (augmentation de l'appariement en âge entre donneur et receveur) et d'offrir des stratégies différenciées selon l'âge du malade pour répondre à ses besoins propres. Cela permet de renforcer l'appariement immunologique (HLA) chez les plus jeunes pour faciliter les nouvelles transplantations éventuelles. Pour les plus âgés, il s'agit de les greffer le plus précocement possible et de limiter les temps de transports des greffons âgés qui leur sont attribués.

Actuellement, 20% des greffons rénaux prélevés sont attribués au titre des priorités et 80% le sont par ce score : 45% à un patient à proximité du lieu de prélèvement et 35% à un patient au niveau national.



Questions à...

Sur le terrain

En bref

EN BREF

« ON EST TOUS DONNEURS... »

Pour maintenir la mobilisation de tous et rappeler l'importance du don, l'Agence de la biomédecine a déployé pour la première fois à l'automne, une deuxième campagne nationale sur le don d'organes et la greffe. Cette campagne diffusée du 15 au 30 novembre, reprenait le film qui avait été conçu pour la journée nationale de mobilisation du 22 juin. Il vise à faire prendre conscience du consentement présumé et de son importance.

Cette année, le spot du 22 juin permettait de clarifier le principe de donneur présumé et mettait particulièrement en avant le sens du don. Il rappelait, d'une part, ce qui signifie le consentement présumé : il n'y a aucun pré-requis pour être donneur. Et d'autre pa

présumé : il n'y a aucun pré-requis pour être donneur. Et d'autre part, le sens du consentement présumé qui est né du principe de solidarité : On est tous donneurs et c'est bien parce qu'on peut tous un jour être receveurs !

Il a été diffusé sur les principales chaînes de télévision et reste disponible sur la page Facebook Don d'organes et sur le site dondorganes.fr.

C'est une nouvelle fois l'occasion de rappeler que le don sauve des vies.

Pour visionner le film, <u>cliquez sur ce lien.</u>

